



# LE BULLETIN DE LA GEST. PAT'.

Un bulletin d'information mensuel par le Cabinet ALX PATRIMOINE



“

Parce qu'être bien conseillé ne devrait pas être un LUXE,

mais la norme.

”

## LES TEXTES & RÉFÉRENCES

RÈGLEMENT (UE) 2023/2831 DE LA COMMISSION DU 13 DÉCEMBRE 2023 RELATIF À L'APPLICATION DES ARTICLES 107 ET 108 DU TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE AUX AIDES DE MINIMIS

TRAITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE - ARTICLE 107.

## Les Aides Minimis, réévaluées au 01 Janvier 2024.

Les aides Minimis, c'est quoi?

Les aides dites « de minimis » sont les aides d'État de faible montant accordées aux entreprises. Elles sont désormais encadrées par le **règlement 2023/2831 du 13 décembre 2023**.

Le plafond des aides de minimis représente la limite maximale des aides publiques à faible montant qu'une entreprise peut obtenir sur une période de trois exercices fiscaux consécutifs, incluant l'exercice en cours et les deux précédents, soit trois ans au total.

Secteur	Seuil à respecter sur 3 exercices fiscaux glissants
Tous les secteurs (sauf exceptions)	300 000 €
Transport de marchandises par route pour compte d'autrui	100 000 €
Agriculture	20 000 €
Pêche et aquaculture	30 000 €



## AIDES À L'ENERGIE POUR LES CONSOMMATEURS EN 2024

Les initiatives visant les particuliers incluent différentes mesures :

- Pour les consommateurs résidentiels d'électricité, ceux ayant la possibilité de résilier leur contrat individuel sans frais à tout moment, le Gouvernement propose de maintenir le bouclier tarifaire individuel, limitant l'augmentation de l'électricité à 10 %.
- Pour les foyers vivant dans des structures collectives chauffées à l'électricité ou au gaz, ayant souscrit à des contrats à prix fixe très élevés pendant la crise, le Gouvernement continuera à leur apporter un soutien supplémentaire à travers les boucliers gaz et électricité collectifs.

Plus précisément, au-delà des tarifs réglementés d'électricité de 2024 ou du niveau du bouclier gaz fixé au premier semestre 2023 majoré de 30 %, l'État prendra en charge 75 % de la facture.

### LE PRÊT À TAUX ZÉRO (PTZ)

Envisagez-vous d'acquérir une propriété ?  
Êtes-vous familier avec le prêt à taux zéro (PTZ) ?

Ce programme vise à soutenir l'accession à la propriété pour les ménages aux revenus modestes et intermédiaires, offrant une possibilité de financement pour l'achat de leur résidence principale. Seriez-vous éligible à ce dispositif ?

Le prêt à taux zéro est sans intérêts, sans frais supplémentaires, et peut s'étendre sur des périodes de 20, 22 ou 25 ans. Il inclut une phase de remboursement différé variant entre 5, 10 ou 15 ans, pendant laquelle aucun remboursement n'est requis sur le PTZ.

Vous pouvez être éligible au PTZ si vous n'avez pas été propriétaire de votre résidence principale au cours des deux années précédant la demande de prêt.

Il convient de noter que le PTZ ne couvre pas la totalité des frais liés à l'acquisition de votre logement.

L'acquisition d'un logement neuf ou ancien peut faire l'objet d'un financement par le biais d'un PTZ.

**NB: CE DISPOSITIF VA SUBIR UNE REFORTE COURANT 2024  
NOUS VOUS TIENDRONS INFORMÉS !**

B  
E  
L  
L  
E  
  
A  
N  
N  
É  
E



NOUS RENFORCERONS PAR  
AILLEURS CETTE POLITIQUE  
DE L'OFFRE DANS LES  
PROCHAINS MOIS AVEC UN  
EFFORT MASSIF DE  
SIMPLIFICATION DE LA VIE  
DES ENTREPRISES.

NOUS DEVONS SIMPLIFIER  
LES RÈGLES, LES NORMES, LES  
CONTRAINTE POUR LEUR  
PERMETTRE DE SE  
CONCENTRER SUR LEUR  
DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE.

Bruno LEMAIRE. Discours du  
23 Novembre 2023.